

A l'attention de l'**Association Alouette**

Paris le 17 octobre 2021

Chère Présidente, chère Amie,

Le soutien au projet que vous avez adressé à La Voix De l'Enfant concernant « l'aide à la scolarisation des enfants défavorisés de Pasay City et Metro Manila » aux Philippines a été renouvelé pour l'année scolaire 2021-2022 lors du quatrième Comité de Pilotage du Programme DEMAIN.

En effet, comme l'an dernier, la Direction, les équipes et les clientes de SEZANE poursuivent leur engagement autour de programmes solidaires.

Votre projet a été retenu et le Comité de Pilotage vous accorde la somme de 7,700 euros (sept mille sept cents euros) pour sa réalisation.

Vous trouverez ci-joint la Convention établissant ce partenariat. Nous vous prions de bien vouloir nous la retourner, dûment paraphée et signée en 2 exemplaires.

Dans l'attente de vous lire sur la réalisation du projet et son impact sur les enfants défavorisés que vous accompagnez.

Bien à vous

Martine BROUSSE

Morgane SEZALORY